

Les dernières coupes dans la santé passent avec difficulté

La proposition de budget 2016 pour les soins de santé vient de franchir une première étape, dans la douleur. En cause, les économies supplémentaires décidées en juillet dernier par le gouvernement Michel. Le vote définitif est attendu lundi prochain.

BENOÎT MATHIEU

Cela a pesté sec contre le Fédéral, lundi, à l'Inami (Institut national d'assurance maladie-invalidité). Réunissant prestataires de soins et mutualités, le Comité de l'assurance se penchait sur la proposition de budget 2016 des soins de santé. Légalement, l'objectif budgétaire au-

rait dû se chiffrer à 23,81 milliards d'euros – soit une progression de 1,5% par rapport à 2015, le gouvernement Michel ayant raboté la norme de croissance de 3% à 1,5%. Ce qui avait déjà fait grincer pas mal de dents, l'an dernier.

C'était sans compter les nouvelles économies décidées par l'exécutif lors de son conclave budgétaire de juillet dernier. Sous l'appellation «prudence budgétaire», le gouvernement met la main sur la marge existant entre l'objectif budgétaire et les estimations techniques (137 millions), ainsi que sur certains montants réservés (66 millions). Ajoutez à cela les 82 millions non accordés pour la marge d'indexation –

la santé a droit, elle aussi, à son saut d'index –, et vous obtenez 285 millions d'économies. Qui viennent s'ajouter aux 355 millions déjà économisés en 2015, déplore le secteur.

En 2016, le budget des soins de santé s'élèvera donc à 23,53 milliards d'euros, soit une hausse de 0,63% sur un an. Loin des 1,5% autorisés.

175 millions de mesures nouvelles

Le boulot du Comité de l'assurance était le suivant: répartir les moyens disponibles. «En gros, nous avons travaillé à budget constant, résume Xavier Brenez, directeur général des mutualités libres. Tout en dégageant des moyens pour de nouvelles mesures, à hauteur de 175 millions, que nous compensons par des économies réalisées ailleurs.»

Parmi les nouveautés, signalons la revalorisation des honoraires de certains médecins spécialistes, une hausse du budget consacré au dossier médical global (DMG), le financement de projets pilotes dans le domaine de la santé mentale, ainsi qu'une «revalorisation de l'acte intellectuel» du pharmacien. Les économies devraient, elles, être réalisées en biologie clinique et au sein du secteur du médicament.

On écrit «devrait», parce que la dite proposition de budget n'est pas encore définitivement adoptée. Elle est déjà passée de justesse, hier, divisant le Comité de l'assurance: 20 voix

«pour», quinze «contre» et cinq abstentions. Solidaris, la mutualité socialiste, fait partie des grands mécontents. «L'assurance-maladie est devenue la vache à lait de l'assainissement budgétaire. Ce cadre budgétaire se répercutera sur les patients, de manière directe et indirecte.»

Surtout, ce budget en devenir vient d'atterrir entre les mains de la ministre de la Santé, Maggie De Block (Open Vld). Qui «a pris acte de la proposition», explique son cabinet, et «va en discuter avec les collègues du gouvernement». La ministre dispose d'une semaine pour se faire un avis et amender, ou pas, l'ébauche de budget. Qui passera lundi prochain, pour adoption définitive, au Conseil général de l'Inami. Gageons que les débats seront aussi tendus que ceux de ce lundi.

23,53 milliards €

Le budget des soins de santé pour 2016 devrait se chiffrer à 23,53 milliards, en hausse de 0,63% sur un an, alors que la norme de croissance est de 1,5%.